

Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGVU) des forfaits

RÉGIE REMONTÉES MÉCANIQUES CHAMROUSSE

62 place de Belledonne

38410 CHAMROUSSE

Établissement public local à caractère industriel ou commercial

SIREN : 500 717 285

Numéro de TVA : FR70500717285

Téléphone : 04.76.59.09.09

e-mail : administration@chamrousse.com

RCS : Grenoble B 500717285

1 Généralités

Les présentes conditions générales s'appliquent :

- A l'ensemble des titres de transport sur remontées mécaniques vendus par la Régie Remontées Mécaniques de Chamrousse et donnant accès aux remontées mécaniques ouvertes du domaine de Chamrousse ainsi qu'aux activités ludiques : Luge Park et Adrenaline Park.

Les présentes conditions générales entrent en vigueur à compter du 4 NOVEMBRE 2024 et sont valables jusqu'à l'édition de nouvelles conditions générales de vente.

Elles sont complétées par des Conditions Particulières de Vente à Distance.

Il appartient au Client de s'informer sur les Titres et/ou sur les Activités et les tarifs proposés et de sélectionner le plus adapté. Le Vendeur ne peut être tenu pour responsable du choix du Client.

Ces conditions concernent exclusivement les personnes physiques ayant la qualité de consommateur au sens de l'article liminaire du Code de la consommation.

Ces conditions générales de vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur au jour de son achat.

L'acquisition d'un forfait implique la connaissance et l'acceptation par le client, de l'intégralité des présentes CGVU, sans préjudice des voies de recours habituelles. Si une disposition des présentes conditions venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur des remontées mécaniques pour les sociétés ayant leur siège social en France.

2 Règlements de police et respect des règles de sécurité

L'utilisation et l'achat d'un forfait entraînent l'acceptation et l'application des règlements de police (arrêtés préfectoraux) en vigueur sur chaque remontée mécanique. Les règlements de police sont affichés au départ de chaque appareil.

La Régie Remontées Mécaniques Chamrousse dégage toutes responsabilités en cas de :

- Non-respect des règlements de police
- Non-respect des consignes de sécurité affichées ou émises par le personnel d'exploitation.

Les infractions aux dispositions du règlement de police de l'installation sont constatées et réprimées dans les conditions prévues aux articles L 2241-1 à L 2241-7 du code des transports, à l'article R 342-20 du code du tourisme et aux articles 80-1 et 80-2 du décret du 22 mars 1942 susvisé.

- Tout usager doit respecter toutes les règles de droit commun ayant pour but le respect des bonnes mœurs, de la salubrité, de l'ordre et de la sécurité publique dans les installations, dont les gares et dépendances accessibles au public : sont interdits tous les agissements de nature à porter atteinte au bon ordre ou à la sécurité, notamment :
- Les injures, rixes et attroupements,
- Les comportements et attitudes de nature à perturber le bon fonctionnement de service.
- Le non-respect des instructions du personnel et du règlement de police peuvent entraîner des sanctions ou des exclusions.

L'Usager et/ou ses accompagnants doivent prendre connaissance des conditions d'accès (ex : âge et/ou taille minimum) et des règles de sécurité afférentes aux Activités (ex : arrêté municipal, règlement), qui sont affichées dans les points de vente et/ou au départ des Activités et/ou sur le Site Internet, afin d'apprécier leur aptitude à pratiquer les Activités.

L'Usager est tenu de respecter lesdites conditions et règles, les pictogrammes les complétant, ainsi que toutes consignes de sécurité données par le personnel de l'Exploitant, sous peine de refus d'accès et/ou de sanction.

NB : Les personnes mineures sont placées sous la responsabilité de leurs parents ou des personnes auxquelles ceux-ci en ont confié la garde.

Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGVU) des forfaits

RÉGIE REMONTÉES MÉCANIQUES CHAMROUSSE

62 place de Belledonne

38410 CHAMROUSSE

Établissement public local à caractère industriel ou commercial

SIREN : 500 717 285

Numéro de TVA : FR70500717285

Téléphone : 04.76.59.09.09

e-mail : administration@chamrousse.com

RCS : Grenoble B 500717285

3 Le forfait

Le forfait donne accès au domaine skiable de Chamrousse, mais en fonction de celui-ci, l'accès peut se limiter à une zone d'activité et d'utilisation restreinte pendant la durée de validité du forfait. Les forfaits saison/année sont strictement personnels, incessibles et intransmissibles. Afin d'être valable, tout forfait doit être chargé sur un support compatible avec le système en place.

4 Les supports

Les Titres sont délivrés sur les supports suivants :

- Cartes mains-libres à usage unique Chamrousse :
Elles ne sont utilisables qu'une seule fois et garanties dans la limite de la validité du forfait, dans les seuls cas où la carte a été émise par l'un de nos circuits de distribution.
- Cartes mains-libres à usage multiple Chamrousse :
Elles sont réutilisables une ou plusieurs fois et garanties dans la limite de la fin de la saison suivante à celle de l'achat.
La garantie ne s'applique qu'en cas d'utilisation normale de nos supports, elle consiste en la délivrance gratuite d'un nouveau support en remplacement du support défectueux.
- Supports mains-libres non émis par Chamrousse :
Ils sont acceptés sous réserves de compatibilité avec le système en place, mais ne sont pas garantis.

Le Titre est composé d'un support sur lequel est encodé un titre de transport, et d'un justificatif de vente (hors support à usage unique).

Aucun nouveau titre de transport ne peut être enregistré tant que le titre de transport initialement encodé sur le support n'est pas épuisé. A défaut, le titre de transport initial serait irrémédiablement annulé, sans que le Client ne puisse prétendre à un quelconque dédommagement.

Le porteur d'un support ne bénéficie d'aucune réduction sur le prix du titre de transport en cas de rechargement aux points de vente ou en ligne.

5 La photographie

La vente des forfaits saison ou année est subordonnée à la remise d'une photographie d'identité, récente, de face, sans lunettes de soleil, ni couvre-chef.

Cette photographie sera conservée par l'exploitant dans son système informatique de billetterie, pour faciliter la réédition du forfait et pour le contrôle de son utilisation et sera détruite dans les 30 jours qui suivront la fin de validité du forfait.

6 Catégories de clientèle et tarifs.

Tous les tarifs publics de vente des produits vendus sont affichés dans les points de vente. Ces tarifs sont exprimés en euros et toutes taxes comprises : ils sont établis sur la base des taxes en vigueur et sont susceptibles d'être modifiés en cas de variation des taxes applicables.

Toutes les réductions sont appliquées sur la base du « tarif adulte individuel » haute-saison et sont non cumulables avec toute autre offre ou promotion en cours.

En outre, des offres ou promotions peuvent être proposées en exclusivité et réservées à certains canaux de vente (Ex : Site internet).

La Régie Remontées Mécaniques Chamrousse ne peut être tenue responsable dans le cas où le client ne parviendrait pas à finaliser l'achat de forfaits sur le Site <https://ski.chamrousse.com> et ne pourra réclamer l'application des promotions dont il n'aurait pu bénéficier sur le Site Internet et ce quelle qu'en soit l'origine (mauvaise saisie de la part du client, difficulté d'accès au site internet de rechargement de forfaits...).

Les tarifs sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions climatiques et d'ouvertures du domaine.

Dans le cas où le client aurait acheté son forfait avant une évolution du tarif, celui-ci ne pourra prétendre à aucun remboursement de la différence observée.

Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGVU) des forfaits

RÉGIE REMONTÉES MÉCANIQUES CHAMROUSSE

62 place de Belledonne

38410 CHAMROUSSE

Établissement public local à caractère industriel ou commercial

SIREN : 500 717 285

Numéro de TVA : FR70500717285

Téléphone : 04.76.59.09.09

e-mail : administration@chamrousse.com

RCS : Grenoble B 500717285

Ceux-ci figurent également partiellement dans la brochure de la station et sur les sites Internet : www.chamrousse.com et <https://ski.chamrousse.com>
Des réductions ou des gratuités sont proposées à différentes catégories de personnes selon les modalités disponibles aux points de vente et sur présentation au moment de l'achat, de pièces justifiant l'avantage tarifaire. Aucune photocopie de justificatifs ne sera acceptée. Aucune réduction ou gratuité ne sera accordée après l'achat.

Années de naissance des différentes catégories, en fonction des produits achetés :

	Produits hiver saison 2024-2025
Bambin	de 2020 à aujourd'hui
Enfant	de 2013 à 2019
Jeune	de 2007 à 2012 et 1999 à 2006 pour les lycéens et étudiants
Adulte	de 1961 à 2006
Senior	de 1951 à 1960
Senior Plus	jusqu'en 1950

7 Domaines

7.1 Alpine Park

Accès à toutes les remontées mécaniques de Chamrousse à l'exception de celles situées dans les jardins d'enfants.

7.2 Nordic Park

Accès aux pistes de ski nordique.

A noter : pour les personnes ne s'étant pas acquittées de la redevance nordique, l'accès à la salle hors-sac est payant.

7.3 Alpin & Nordic Park

Accès aux domaines Alpin et Nordic Park Chamrousse.

7.4 Mini Domaine

Accès à 1 télésiège et 4 téléskis : TSF Bachat Bouloud (anciennement TSF Arselle), TK Totem, TK Croisette, TK Lauze et TK Aiguille.

7.5 Piétons

Accès à la Télécabine La Croix

7.6 Randonneurs

Accès aux TC La Croix, TSD Casserousse et TSF Lacs Robert, limité à deux passages (1 passage sur 2 des 3 appareils).

8 Autres Activités

8.1 Luge Park (Snow Luge & Luge Coaster)

Se référer aux conditions générales de ventes et d'Utilisation (Affichées en caisse).

8.2 Adrenaline Park

Se référer aux conditions générales de ventes et d'Utilisation (Affichées en caisse et en ligne).

9 Assurances

Pour la pratique des activités hivernales, Il est possible de souscrire à une assurance spécifique choisie et recommandée par les professionnels de la montagne auprès de notre partenaire Assur'Glisse. Ce dernier propose un panel de solutions d'assurances destinés à couvrir les risques spécifiques (hors frais de gestion de dossier) liés à la pratique du ski alpin et nordique, du snowboard et plus généralement de la glisse sur les domaines skiables.

Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGVU) des forfaits

RÉGIE REMONTÉES MÉCANIQUES CHAMROUSSE

62 place de Belledonne

38410 CHAMROUSSE

Établissement public local à caractère industriel ou commercial

SIREN : 500 717 285

Numéro de TVA : FR70500717285

Téléphone : 04.76.59.09.09

e-mail : administration@chamrousse.com

RCS : Grenoble B 500717285

Conditions tarifaires disponibles sur les tarifs de la saison affichés en caisse et sur le site de vente en ligne.

Les garanties proposées sont disponibles sur le site <https://www.orionticketneige.com/les-solutions-assurglisse>

En cas de sinistre, la déclaration d'accident s'effectue en ligne par le client sur la même adresse. Le premier passage aux bornes déclenche la souscription aux garanties.

Dans le cas où le client choisirait de ne pas souscrire à l'assurance proposée par la Régie Remontées Mécaniques Chamrousse lors de son achat, celui-ci ne pourra prétendre à aucun dédommagement de la part de la Régie Remontées Mécaniques Chamrousse.

10 Modalités de paiement

Les paiements sont effectués en devises euros :

- Aux caisses :
 - Espèces : pour les montants inférieurs à 1 000€.
 - Carte Bancaire (Visa, Eurocard Mastercard et American Express).
 - Chèques Vacances
- Aux automates :
 - Carte Bancaire (Visa, Eurocard Mastercard et American Express).
- En vente en ligne :
 - Carte Bancaire (Visa, Eurocard Mastercard).
 - e-chèque vacances

11 Justificatif de vente

Chaque émission de forfait donne lieu à la remise d'un justificatif de vente sur lequel sont notées les références de la vente, le domaine et la catégorie (adulte, enfant, etc.), la date limite de validité, le numéro du Support du titre de transport et l'assurance éventuellement souscrite).

Le Client doit impérativement conserver :

- Le justificatif de vente qui lui est délivré lors de son achat auprès de l'Exploitant ;
Ce justificatif de vente mentionne le domaine, la catégorie (adulte, enfant, etc), la date limite de validité, le numéro de Support du titre de transport, et l'assurance éventuellement souscrite.
- Le « numéro de Support » figurant sur le support de son Titre, en cas d'achat auprès d'un Distributeur.
Cela lui sera en effet réclamé en cas de contrôle par l'Exploitant ainsi qu'à l'appui de toute demande (ex : secours, perte ou vol du Titre, réclamation ...) auprès de l'Exploitant.

12 Contrôle des forfaits

Le client doit être porteur d'un forfait en cours de validité.

A la demande de l'exploitant, le forfait doit être présenté, ainsi que les documents justifiant de la réduction accordée.

Tout usager est susceptible d'être contrôlé au départ des remontées mécaniques.

L'absence de forfait et ou de justificatif de réduction, ainsi que l'usage détourné d'un forfait est passible d'une indemnité s'élevant à cinq fois le montant du préjudice subi par la Régie Remontées Mécaniques Chamrousse, augmentée le cas échéant de frais de dossier.

La falsification ou l'utilisation d'un forfait est passible de poursuites pénales ainsi que de dommages et intérêts.

Dans tous les cas précités, les forfaits pourront être retirés à des fins de preuve et/ou en vue de le restituer à son propriétaire.

Le propriétaire d'un forfait saison/année devra s'acquitter d'une indemnité forfaitaire de 15% du prix public, hors promotion, pour récupérer son forfait.

Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGVU) des forfaits

RÉGIE REMONTÉES MÉCANIQUES CHAMROUSSE

62 place de Belledonne

38410 CHAMROUSSE

Établissement public local à caractère industriel ou commercial

SIREN : 500 717 285

Numéro de TVA : FR70500717285

Téléphone : 04.76.59.09.09

e-mail : administration@chamrousse.com

RCS : Grenoble B 500717285

13 Perte – vol du forfait et défautuosité des supports

Les dispositions ci-dessous s'appliquent exclusivement aux titres émis par l'exploitant

En cas de perte ou de vol et sur présentation du justificatif d'achat (et d'une pièce d'identité pour les forfaits nominatifs), il sera procédé à la remise d'un forfait pour la durée restant à courir. Le client devra s'acquitter des frais de traitement (5€) et de l'achat d'un nouveau support si besoin.

Les supports perdus ou volés seront neutralisés sur le champ. Ne peuvent pas donner lieu à un duplicata :

- Les Titres dont les informations nécessaires à la délivrance d'un duplicata ne peuvent pas être fournies par l'Usager, et ce, sans recours à l'encontre de l'Exploitant, ainsi que pour le support souple non rechargeable.

Consignes d'utilisation : Il est recommandé de placer le support dans une poche côté gauche, sans autre objet métallique ou électronique. Ce support ne doit pas être plié ni perforé ni posé près d'une source de chaleur.

En cas de dysfonctionnement ou de défaillance technique d'un support de Titre, l'Exploitant procédera, à ses frais, au remplacement du support contre et à compter de la restitution de ce dernier dans l'un des points de vente (caisses centrales : Chamrousse 1650/1750/1700)

Au cas où le support défectueux a été émis par un autre exploitant que la Régie, cette demande ne pourra pas être traitée par l'Exploitant.

L'Usager devra adresser cette demande à l'exploitant/entité concerné en respectant les termes des Conditions Générales d'Utilisation des Titres de cette dernière.

14 Interruption du fonctionnement des installations et fermeture du domaine skiable

o Titres Saison et Année :

Le titre saison est vendu pour une utilisation de 90 jours en moyenne. Un dédommagement pourra être accordé au porteur de ce forfait, si et seulement si, le domaine skiable enregistre plus de 45 jours de fermeture, consécutifs ou non. Dans ce cas, le dédommagement peut prendre la forme d'un avoir ou d'un remboursement calculé au prorata du nombre de jours de fermeture, consécutifs ou non.

L'avoir sera crédité sur le compte internet du client sur le site ski.chamrousse.com et à utiliser lors de la saison hivernale suivante.

Si le domaine skiable ne devait pas ouvrir de la saison, le titre saison/année serait intégralement remboursé.

Le client s'engage à ne pas prétendre à une quelconque somme ou à quelconque avantage excédant l'indemnisation proposée par la Régie Remontées Mécaniques Chamrousse.

Dates prévisionnelles d'ouverture Domaine Alpin pour la saison 2024-2025 : **samedi 30 novembre 2024 au dimanche 6 avril 2024.**

Les jours d'arrêt ne seront comptabilisés qu'à partir de **3 jours consécutifs** dans la période du samedi 14 décembre 2024 au vendredi 14 mars 2025 (13 semaines soit 91 jours), dite période de garantie.

Les jours d'ouverture avant et après cette période des 91 jours se déduiront alors des jours d'arrêt comptabilisés avec un coefficient de 0.5.

C'est uniquement pendant cette période des 91 jours que le Client pourra prétendre au dédommagement de la part correspondante au domaine fermé (alpin et/ou nordique).

Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGVU) des forfaits

RÉGIE REMONTÉES MÉCANIQUES CHAMROUSSE

62 place de Belledonne

38410 CHAMROUSSE

Établissement public local à caractère industriel ou commercial

SIREN : 500 717 285

Numéro de TVA : FR70500717285

Téléphone : 04.76.59.09.09

e-mail : administration@chamrousse.com

RCS : Grenoble B 500717285

L'indemnisation sera calculée par domaine concerné selon la formule suivante et en fin de saison.

$$\text{Indemnité} = \frac{\text{«Nb jours d'arrêt»} - (\text{«Nb jours d'ouverture hors garantie»} * 0.5)}{91} * \text{«Montant de la part du forfait acheté»}$$

Exemple avec un forfait adulte au tarif de 697 €

<i>Fermeture dans la période de garantie : 9 jours</i> <i>Du 15 au 20 janvier = 6 jours</i> <i>Du 06 au 08 février = 3 jours</i> <i>Le 11 mars = 1 jour (non comptabilisé)</i> <i>Ouverture hors période de garantie : 12 jours</i> <i>Du 14 au 17 décembre = 4 jours</i> <i>Du 11 au 18 avril = 8 jours</i>	$\frac{9 - (12 * 0.5)}{91} * 697 \text{ €} = 22 \text{ €}$
--	--

Les cartes ne sont pas remboursables.

L'assurance souscrite avec le forfait ne peut être remboursée que si ce dernier n'a pas servi et est remboursé dans son intégralité (100%).

Pour les forfaits année, l'été étant offert, le client ne pourra prétendre à aucun dédommagement pour la période estivale, et en cas de remboursement à 100% de la part Alpin, le client ne pourra pas bénéficier de la prestation été offerte.

Le client pourra choisir entre un avoir ou un remboursement. Les forfaits année ou saison ne sont pas reportables.

○ Titre Séjours

Seule une fermeture **de plus de 4h consécutives** de toutes les Remontées mécanique fermées pourra donner lieu à un dédommagement.

- Fermeture toute la journée - remboursement ou avoir du montant du prix journalier moyen du forfait, ou une prolongation d'une journée.
- Fermeture de plus de 4 heures consécutives : remboursement ou avoir du montant du prix journalier moyen du forfait X 0.5.

Pour le séjour alpin à partir de 5 jours, l'accès au domaine nordique Chamrousse étant offert et en cas de fermeture de ce domaine, le client ne pourra prétendre à aucun dédommagement.

○ Forfaits Journée et moins :

En cas d'une fermeture **d'une journée** de toutes les Remontées mécaniques.

- Forfait daté : reportable dans la saison sur demande.
- Forfait valable dans la saison : utilisable jusqu'à la fermeture des remontées mécaniques, aucune démarche nécessaire (attention non utilisable la saison suivante).

En cas de fermeture définitive pour la saison : Le client pourra demander le remboursement ou un avoir.

○ Télépistes :

- Le client ne pourra prétendre à aucun dédommagement de son adhésion sauf en cas de non-ouverture des remontées mécaniques pendant toute la saison
- Avantages associés : Le client ne pourra prétendre à aucun dédommagement sur les avantages dont il aurait pu profiter.

Modalités de dédommagement de toutes les demandes d'indemnisation

La demande devra être faite par le client et adressée par courriel à serviceclient@chamrousse.com à la fermeture des domaines skiables concernés en précisant nom et prénom, adresse postale, téléphone, les numéros des forfaits et pour les achats de vente en ligne, le numéro de commande. Pour les achats effectués en caisse fournir également le justificatif d'achat. Seuls les dossiers complets seront traités.

De plus en cas de demande de :

- remboursement, fournir un RIB au nom de la personne qui a réglé ou effectué la commande de forfaits.
- avoir (sécable) sera crédité sur le compte internet du client (en cas de besoin création d'un compte client sur <https://ski.chamrousse.com>)

Il est conseillé de faire parvenir les demandes dans les 30 jours qui suivent la fermeture.

Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGVU) des forfaits

RÉGIE REMONTÉES
MÉCANIQUES
CHAMROUSSE
ALPES-FRANCE 1700

RÉGIE REMONTÉES MÉCANIQUES CHAMROUSSE

62 place de Belledonne

38410 CHAMROUSSE

Établissement public local à caractère industriel ou commercial

SIREN : 500 717 285

Numéro de TVA : FR70500717285

Téléphone : 04.76.59.09.09

e-mail : administration@chamrousse.com

RCS : Grenoble B 500717285

15 forfaits de ski non utilisés et non totalement consommés

Dans le cas où les forfaits ne seraient pas utilisés ni totalement consommés par le client, ceux-ci ne seront ni remboursés ni échangés.

16 Litiges

Toute réclamation doit être faite par courriel à serviceclient@chamrousse.com dans un délai de deux mois suivant la survenance de l'événement, sans préjudice des voies et délais légaux pour agir en justice.

A défaut de réponse satisfaisante ou d'absence de réponse dans un délai d'au minimum 60 jours suivant cette réclamation (et dans un délai maximal d'une année à compter de cette réclamation), le consommateur a la possibilité de saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine peuvent être obtenues en consultant son site www.mtv.travel

L'avis rendu par le médiateur ne s'impose pas aux parties au contrat. À défaut de règlement amiable, le litige peut être porté devant les juridictions compétentes.

Par ailleurs, conformément à l'article 14 du Règlement (UE) n°524/2013, la Commission Européenne a mis en place une plateforme de Règlement en Ligne des Litiges, facilitant le règlement indépendant par voie extrajudiciaire des litiges en ligne entre consommateurs et professionnels de l'Union européenne. Cette plateforme est accessible au lien suivant <https://webgate.ec.europa.eu/odr/>

17 Protection des données à caractère personnel

L'ensemble des informations qui sont demandées par la Régie Remontées Mécaniques Chamrousse pour la délivrance d'un forfait est obligatoire. Si une ou plusieurs informations obligatoires sont manquantes, l'émission du forfait ne pourra intervenir. Certaines données (adresse postale, e-mail, n° Tél.) pourront également être demandées aux clients par la Régie Remontées Mécaniques Chamrousse, pour permettre l'envoi d'offres commerciales par ce dernier, selon les modalités prévues par la loi LCEN du 21 juin 2004. Les données relatives aux déplacements sont également collectées à des fins de gestion des opérations d'accès aux remontées mécaniques et de contrôle des forfaits de transport. Les données sont aussi recueillies à des fins statistiques.

18 Vidéoprotection

Pour votre sécurité, le site et les équipements sont placés sous vidéo protection. Conformément au Règlement Européen 2016/679 (RGPD) et aux Articles L.223-1 à L.223-9, L.251-1 à L.255-1, L.613-13, R.223-2, R.251-7 à R.251-12, R.252-2 à R.252-12 et R.253-1 à R.252-4 du code de la sécurité intérieure, toute personne filmée dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition. Ce droit peut être exercé en s'adressant à : Régie Remontées Mécaniques Chamrousse – 62 place de Belledonne – 38410 Chamrousse. La durée de conservation des images est de 30 jours.

19 Respect des mesures et règles sanitaires

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire (et dispositions suivantes éventuelles), la Régie Remontées Mécaniques Chamrousse peut mettre en place des dispositions particulières répondant aux prescriptions sanitaires réglementaires que tout titulaire d'un forfait est tenu de respecter.

Chamrousse le 4 novembre 2024

Frédéric GEROMIN

Directeur Général

**RÉGIE REMONTÉES
MÉCANIQUES CHAMROUSSE**
62 PLACE DE BELLEDONNE
38410 CHAMROUSSE
Tél. 04 76 59 09 09
N° SIRET 500 717 285 000 1700

